

GUIDE DU PARTICIPANT

ATELIER CITOYEN - CONCERTATION VIADUC DE POUSSAN

BIENVENUE ET MERCI !

Ce guide du participant vous est distribué, afin de vous présenter les informations pratiques relatives à l'organisation des 3 sessions de travail collectif que nous allons passer ensemble :

- Samedi 11 janvier 2025, de 10h à 17h
- Samedi 15 mars 2025, de 10h à 17h
- Samedi 24 mai 2025, de 10h à 17h

L'ATELIER CITOYEN : POURQUOI ?

L'Atelier Citoyen vous réunit, habitantes et habitants du territoire concerné par la réalisation du viaduc de Poussan, afin de recueillir votre avis et vos recommandations sur les caractéristiques architecturales du viaduc, sur son insertion paysagère et sur les modalités futures d'association du public au choix final.

Les 3 sessions de l'Atelier Citoyen auront chacune des objectifs précis :

- **Session 1 - 11 janvier 2025** : faire connaissance + vous présenter la démarche et le projet + vous faire visiter le site + vous faire identifier les thématiques à approfondir, sur lesquelles vous souhaitez travailler, et choisir les experts à auditionner pour la session 2.
- **Session 2 - 15 mars 2025** : auditionner les experts sélectionnés + tirer des premiers enseignements + travailler en sous-groupes sur les thématiques de travail que vous avez choisies + établir les 1ères préconisations.
- **Session 3 - 24 mai 2025** : finalisation des préconisations + priorisation et validation des recommandations + pré-rédaction de l'Avis de l'Atelier Citoyen.

A l'issue de ces 3 sessions, vous devrez désigner un groupe restreint (3 à 6 personnes) afin de suivre la finalisation de la rédaction de l'Avis de l'Atelier Citoyen, un document déclinant sur plusieurs thématiques vos recommandations et préconisations quant à la réalisation du viaduc de Poussan.

L'Avis de l'Atelier citoyen sera remis officiellement, lors d'une réunion en septembre 2025, au Comité Dédié, instance de suivi de la concertation sur le viaduc de Poussan, composé de représentants des communes et d'associations environnementales et patrimoniales. Il sera ensuite présenté aux habitantes et habitants fin 2025.

Ce document officiel, sera joint au cahier des charges de l'appel d'offres du marché de conception-réalisation de la ligne, que le titulaire devra intégrer dans le concours international d'architecture et d'ingénierie qu'il organisera et que l'architecte lauréat devra s'engager à consulter et suivre dans la mesure du possible.

L'ATELIER CITOYEN : COMMENT ?

L'Atelier Citoyen réunit des habitants et habitantes des 6 communes directement concernées par le projet, car en co-visibilité avec le futur viaduc :

- **Poussan**
- **Sète**
- **Balaruc-les-Bains**
- **Balaruc-le-Vieux**
- **Gigean**
- **Bouzigues**

Vous représentez ainsi les différentes typologies d'habitantes et d'habitants du territoire, afin de proposer des points de vue diversifiés sur le projet à réaliser. La sélection selon les critères INSEE représentatifs de ce territoire, en termes d'âge, de genre, de catégories socio-professionnelles, permet ainsi de bénéficier d'un dispositif de concertation pertinent et équitable, afin d'apporter une réelle expertise d'usage et d'être les plus justes possibles quant à l'ouvrage à réaliser à l'issue de cette concertation.

Ce processus permet également d'associer une "majorité silencieuse", soit une partie de la population qui, par manque d'information, de sollicitation ou d'appropriation des démarches proposées, ne s'exprime pas dans les dispositifs plus classiques de concertation.

Sur les aspects techniques, vous pourrez également solliciter l'appui d'experts externes à l'équipe projet SNCF Réseau, afin d'être accompagnés dans vos réflexions.

Défraiement :

Vous recevrez un forfait de 200 € pour votre participation à l'ensemble des 3 sessions afin de vous dédommager de vos éventuels frais et de valoriser votre engagement.

Ces 3 sessions d'atelier prennent place sur des journées entières, de 10h à 17h. Le déjeuner est inclus.

L'ATELIER CITOYEN : PROGRAMME DE LA 1ERE SESSION

Accueil café à partir de 9h45

10h / 10h45 - Faire connaissance - 45'

- Accueil et ordre du jour - 5'
- Présentation interactive de l'équipe d'animation, de l'équipe projet, des participants - 20'
- Ice breaker : quels sont nos points communs ? - 20'

10h45 / 12h15 - Découvrir le projet - 1h30

- Identification du niveau de connaissance des participants - 15'
- Collecte des questions que les participants se posent - 15'
- Présentation du projet en réponse aux questions + compléments, pour balayer tous les sujets - 45'
 - Le projet global, ses objectifs - 15'
 - La phase 1 et le viaduc de Poussan -15'
 - La concertation et la mission de l'atelier citoyen - 15'
- Q/R complémentaires - 15'

Déjeuner - 1 h

13h15 / 15h - Comprendre sur le terrain - 1h45 (visite en bus)

- Visite de 5 points différents sur le site d'aménagement du viaduc + explications techniques + perspectives d'insertion

15h / 16h30 - Identifier les enjeux - 1h30

- Travail collectif d'identification des enjeux à traiter par l'atelier citoyen - 30'
- Priorisation de ces thématiques - 15'
- Travail en sous-groupes pour déterminer les besoins d'approfondissement par thématique - 30'
- Validation des experts à auditionner lors de la session 2 - 15'

16h30 / 17h - Conclure et anticiper - 30

- Enseignements collectifs de cette 1ère session sur le projet - 15'
- Evaluation expérientielle de la session 1 - 10'
- Présentation du programme de la session 2 - 5'

MERCI A VOUS TOUTES ET TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

**Nous espérons que ce travail collectif vous intéressera
et qu'il vous apportera autant que ce qu'il apportera au projet !**